

« Une COP ne peut pas être à l'avant-garde des débats »

Le sociologue et politologue Stefan Aykut analyse les limites des conférences des Nations unies sur le climat

ENTRETIEN

Après la clôture, samedi 13 novembre, de la 26^e conférence des Nations unies sur le climat (COP26), Stefan Aykut, sociologue et politologue à l'université de Hambourg et spécialiste de la gouvernance climatique, revient sur l'utilité des COP et les limites inhérentes à leur organisation.

Quel bilan tirez-vous de la COP26 ?

Un bilan mitigé. Elle a montré que la gouvernance climatique est vivante, qu'elle a survécu à la crise sanitaire [liée au Covid-19]. Mais le pacte de Glasgow est décevant sur les questions de finances, d'adaptation et de solidarité Nord-Sud. Et il est mitigé en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il y a eu une avalanche de promesses de neutralité carbone pour combler le vide des plans climat soumis pour 2030. La question cruciale sera de voir comment se concrétisent ces engagements, qui sont pour l'instant des déclarations, et si on parvient à les formaliser.

Il y a un réel problème avec le mécanisme volontaire de l'accord de Paris [conclu en 2015]. Rien ne force les pays à accroître leurs efforts tous les cinq ans, comme les y engage cet accord international. Les États ne veulent pas donner leurs pairs au pilié. Le format onusien, très poli, consiste plutôt à mettre en avant ce qu'on fait de bien que de dénoncer ce qui fait de mal les autres. Il y a toutefois une pression qui fonctionne un peu, celle de la société civile, des ONG, des think tanks, des médias.

On a beaucoup dénoncé le « greenwashing » à cette COP...

C'est la COP la plus commerciale jusqu'ici, avec une zone consacrée aux entreprises et aux initiatives qui a été la plus grande jusqu'à présent. A Glasgow, on a vu un début de débat sur la sortie des énergies fossiles. En revanche, les États n'ont pas questionné l'idéologie de croissance et la façon d'organiser le capitalisme. Au contraire, il y a presque un réenchantement des marchés et de la finance comme solution à la crise climatique. Les lobbyistes des énergies fossiles étaient très présents car ils ont conscience que leur futur se joue.

On devrait interdire leur présence de la même façon que l'Organisation mondiale de la santé avait exclu les lobbyistes du tabac dans les négociations sur sa nocivité.

Les conférences climat servent-elles encore à quelque chose ?

On peut avoir l'impression que c'est là que se décide l'avenir de la planète, que se décrètent les solutions pour le futur, alors que non. Il faut les penser comme une arène parmi d'autres – mais néanmoins importante – dans le conflit mondial qui se joue sur la transformation de l'économie. Cette arène est traversée par les clivages Nord-Sud et l'idéologie d'économie de marché. Les COP ne sont qu'une chambre d'enregistrement, une caisse de résonance des débats du monde. De par leur structure, elles ne peuvent pas être à l'avant-garde des débats. Tant que le débat de la mise en question de notre modèle économique n'est pas lancé au niveau national, on ne peut pas l'attendre des COP. C'est important de le reconnaître pour ne pas être déçus. Aujourd'hui, on leur en demande trop.

Dans un monde sans COP, régulerait-on mieux le climat ? Je ne le crois pas. Le climat doit aussi être discuté dans d'autres enceintes, commerciales et financières, mais on sait que l'Organisation mondiale du commerce, par exemple, est organisée de manière moins transparente que les conférences climat. Les COP restent le seul endroit où les pays en développement, les petites îles ou la société civile continuent d'avoir une voix importante, même s'ils n'obtiennent pas forcément gain de cause.

Sont-elles vouées à être toujours en décalage avec l'urgence climatique ?

Ce processus a toujours été trop bureaucratique. C'est une fabrique de la lenteur. Le problème, c'est que l'on n'a jamais réussi à établir un mécanisme de vote. D'où la règle du consensus qui donne un pouvoir aussi important aux pays qui bloquent. Cela veut dire que les COP sont cantonnées à toujours rester une arène qui ne peut qu'acter ce qui est rendu possible par d'autres processus. Il est alors très important de créer des initiatives qui vont plus loin et qui ne sont pas sous la convention diplomatique, comme l'alliance pour la fin



Discussion de délégués lors de la COP26, à Glasgow (Ecosse), le 13 novembre. YVES HERMAN/REUTERS

des énergies fossiles lancée à la COP26 ou l'aide mobilisée pour assister l'Afrique du Sud dans sa transition énergétique.

Comment concilier l'impératif de réduire les émissions et le besoin de développement des pays émergents ?

La gouvernance climatique ne peut pas résoudre les questions d'inégalités dans le monde. Il faut donc les inscrire dans une réalité politique. Il faut quitter le domaine de la seule morale pour passer par la voie de la souveraineté nationale. Les crises climatiques aggravent les tensions et peuvent déstabiliser les pays ; à l'inverse, la transition écologique contribue à la stabilité du système politique international et les entreprises peuvent en profiter. Aider les pays en développement à faire leur transition et à s'adapter doit donc être vu comme une nouvelle politique de stabilité internationale. La ques-

tion de la dette climatique sera peut-être plutôt traitée par les tribunaux.

Pourquoi les négociations climatiques n'abordent-elles pas formellement les questions énergétiques ?

Dès les premières COP, à partir de 1995, l'Arabie saoudite et l'Australie, soutenus par les pays du Golfe et, parfois ouvertement, parfois de manière tacite, par les États-Unis, ont empêché que l'on aborde les mesures concrètes de réduction des émissions. Puis, Riyad et ses alliés ont bloqué toute mention à la sortie des énergies fossiles et au développement des renouvelables dans l'accord de Paris en 2015, et même à toute mention au carbone. Ils considèrent qu'il s'agit d'un traité sur le climat et non sur l'énergie. On parle désormais de comment arrêter les subventions aux énergies fossiles au sein du G7 et du G20, mais cela ne fait pas partie des négociations

« Il y a un réel problème avec le mécanisme volontaire de l'accord de Paris. Rien ne force les pays à accroître leurs efforts tous les cinq ans »

climatiques sous l'égide des Nations unies. Aujourd'hui l'Arabie saoudite bloque de manière moins frontale, mais elle ne pourrait pas continuer sans le soutien des États-Unis, le pays qui a le plus nu à ce processus.

Comment ont évolué les rapports de force entre pays dans les négociations ?

Il y a deux grands blocs qui s'opposent sur le sujet de la réduction

des émissions : les pays développés (l'Union européenne, les États-Unis, etc.) et les petites îles font front contre les grands pays émergents pour leur demander d'accélérer la décarbonation de leur économie. Mais il y a aussi un autre clivage sur les finances, cette fois Nord-Sud. Les États-Unis portent le plus fort le refus de s'engager dans des financements prévisibles et réguliers pour les pays en développement, et l'UE les suit.

Reste que l'échiquier des négociations est devenu plus fluide, et on voit des fissures au sein du groupe « G77 + Chine », qui rassemble 134 pays en développement, car il devient trop évident que certains gros émetteurs font partie du problème. La géopolitique du climat rebat les cartes de la géopolitique mondiale : elle rend parfois nécessaire des alliances qui vont au-delà des clivages classiques, dont celui Nord-Sud. ■

PROFOS REUCHELLIS PAR
AUDREY GARRIC

L'Etat renonce provisoirement à privatiser le domaine de Grignon

Face à l'hostilité des élus, le gouvernement abandonne la vente du site pédagogique et agricole qui accueille AgroParisTech, dans les Yvelines

Inutile de s'entêter et d'aller vers un « fiasco programmé », surtout en pleine campagne présidentielle. Alerté de toutes parts sur les risques d'une opération devenue très polémique, le gouvernement a officiellement renoncé, lundi 15 novembre, à privatiser dans l'immédiat le domaine de Grignon (Yvelines), ce berceau de l'agronomie française qui accueille actuellement l'école d'ingénieurs AgroParisTech. Un peu comme il avait abandonné fin 2019 le gigantesque site de loisirs et de commerces Europacity envisagé dans le Triangle de Gonesse (Val-d'Oise).

Trois mois et demi après avoir annoncé la vente de Grignon au promoteur immobilier Altarea Cogedim, l'Etat remet ainsi en cause le projet qu'il avait lui-même choisi, après en avoir longuement dessiné les contours. « Il n'est pas possible de maintenir la procédure engagée », reconnaît un communiqué de la préfecture des Yvelines. Une nou-

velle « procédure de cession » sera lancée « au second semestre 2022 », précise simplement la préfecture. Ce qui renvoie la décision finale – privatiser ou non, comment, et au profit de qui – au gouvernement qui sera issu des élections du printemps 2022. « Nous prenons acte de la décision de l'Etat », a sèchement réagi Altarea Cogedim lundi. Cette remise à plat marque l'échec d'une privatisation qui, depuis des mois, suscitait de plus en plus d'opposition.

Tout est parti de la volonté de regrouper les quatre sites d'AgroParisTech dispersés en Ile-de-France en un seul campus, sur le plateau de Saclay (Essonne), une « zone d'excellence » en matière de recherche. Lancé en 2008 sous Nicolas Sarkozy, le projet est ensuite validé par les équipes de François Hollande puis d'Emmanuel Macron. La vente du site parisien de Claude-Bernard et celle de Grignon doivent financer l'installation à Saclay.

Si l'installation de l'école d'ingénieurs à Saclay, en 2022, n'est pas remise en cause, tout reste ouvert pour Grignon

C'est dans ce cadre que l'Etat organise, en 2020, un appel d'offres pour céder Grignon, un vaste et beau domaine qui, à une vingtaine de kilomètres de Versailles, comprend un château du XVII^e siècle, 130 hectares de terres agricoles, et plus de 133 hectares de bois. Quatre candidats répondent et, fin juillet, l'offre d'Altarea Cogedim, évaluée à 18 millions d'euros, est retenue. Le promoteur prévoit notamment de construire sur place une centaine de logements, une maison de re-

traite, une résidence pour personnes âgées, et d'accueillir des séminaires et divers événements dans le château, inscrit au titre des monuments historiques.

Mais, au fil du temps, ce scénario suscite des réticences croissantes. Les étudiants, les anciens élèves montent au créneau, et le site est bloqué trois semaines. Les écologistes crient à la « bétonisation » d'un domaine emblématique, alors qu'il faudrait au contraire préserver les terres agricoles et améliorer l'autonomie alimentaire de l'Ile-de-France. Les communistes et la France insoumise y voient un nouveau cadeau fait aux « promoteurs assoiffés de terres et de biens publics ».

La droite et les élus locaux se mobilisent eux aussi contre un projet dicté par la direction de l'immobilier de l'Etat, depuis Bercy, sans les associer. Avant même l'attribution du marché, la sénatrice (Les Républicains, LR) Sophie Primas met en garde le ministre de l'Agriculture, Julien

Denormandie : « Attention, ce dossier est emblématique de tout ce qu'on reproche à la Macronie : on dit qu'on écoute les territoires, et on fait l'inverse ». Le président (LR) du Sénat, Gérard Larcher, saisit de son côté Jean Castex.

« Fiasco programmé »

Le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, alerte également le premier ministre sur toutes les faiblesses, notamment juridiques, de l'opération. A la fin de l'été, il lui envoie une note, révélée par Mediapart, dans laquelle il souligne combien la transaction risque de devenir « un point de friction et de controverse », le symbole d'une cession bricolée par l'Etat pour un gain minime, au profit d'un opérateur « que seule anime une volonté de densifier par des logements de luxe la partie historique (...) et de théauriser de foncier pour le reste ». « Il est certainement encore possible de s'épargner le funeste enclenchement de ce fiasco programmé », ajoute-t-il.

Pour l'Etat, la pression devient trop forte. Julien Denormandie confie une mission de concertation au directeur d'AgroParisTech, se range aux arguments des opposants, et au bout du compte, Matignon arbitre : le projet est suspendu. L'installation de l'école à Saclay en 2022 n'est pas remise en cause. En revanche, tout reste ouvert pour Grignon. « Cette victoire nous donne six à huit mois pour enrichir notre propre projet », se réjouit Mathieu Baron, le délégué général de l'association Grignon 2000, dont la proposition « d'intérêt général » à 13 millions d'euros était en concurrence avec celle d'Altarea Cogedim. « Je vais me battre pour qu'il n'y ait pas de logements, afin que le site ne soit pas démantelé et qu'il se concentre sur la recherche et la transmission écologique, pro-met Nadine Gobard, la maire (sans étiquette) de Thiverval-Grignon. Maintenant, on se remet tous autour de la table ! » ■

DENIS COSNARD